6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE . N° 1.02 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS . . N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois 6 mois 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de Poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Jeudi 5 Mai 1910

La grève générrale de Dunkerque. - Graves incidents

LA TRAGÉDIE DE LA RUE AUBRY-LE-BOUCHER. - LIABEUF CONDAMNÉ A MORT

DISCIPLINE
JUSQU'A LA GAUCHE

Il y a, dans ces élections-ci, une quantité inusitée de ballottages. Des ironistes se demandent si elle ne tient pas à la surabondance des candidats, provoquée par le relèvement de l'indemnité parlementaire. Ils prétendent que le nombre des votants a diminué, tandis que celui des candidats augmentait. Si diminution il y a, elle est en tout cas trop faible pour qu'aucune conclusion en puisse être tirée.

Quant à l'augmentation du contingent des aspirants parlementaires, rendons à la réaction cette justice qu'elle n'y a rien pour rien. Insensiblement, ses partis s'effacent de la carte politique, ils se décolorent, se fondent et disparaissent, n'osent même plus se dire conservateurs. Et si les prétendants de Séville et de Bruxelles veulent retrouver leurs fidèles, c'est sous l'étiquette de républicains libéraux, voire progressistes, qu'il leur faut les reconnaître.

Est-ce à dire qu'il n'y ait plus de réactionnaires ? Vous me ririez au nez si j'osais le prétendre, citoyens qui venez de les trouver en face de vous aussi disciplinés sous leurs nouvelles enseignes que naguère sous les drapeaux de Victor et de Philippe. Que dis-je ! bien plus disciplinés, car leurs princes ne les divisent plus, n'en étant pas question pour l'heure, et l'Eglise les unissant avec une liberté de mouvements inconnue sous le régime du Concordat.

Quel que soit leur désir de faire illusion sur leurs forces, il ne leur est pourtant pas permis de se prétendre satisfaits du premier tour de scrutin. Mais ils espèrent du second ce que le premier leur a refusé. Les partis sont comme les individus, qui vont à la finale et mortelle réalité par les chemins fleuris de l'espérance. Celle que caressent les réactionnaires n'est pas très ambitieuse. Elle est à la mesure de leurs forces, sur lesquelles il est impossible qu'ils se trompent eux-mêmes. Ils ne se flattent donc pas de regagner en quinze jours le terrain perdu en quinze ans. Mais si parmi les républicains en concurrence, il leur était loisible de choisir ceux qui, à leur sens, gouverneront le plus mal la République, ils auraient un premier contentement et un commencement de revanche. Ne pouvant être roi, Warwick passait ainsi ses jours à faire des rois et à les défaire.

Cette politique d'Irlandais se conçoit de la part de ceux qui n'ont plus rien à perdre et qui, pour conservateurs qu'ils soient, et républicains qu'ils se disent, n'ont jamais eu souci de conserver la République. Ils mènent leur jeu comme ils l'entendent. Mais est-ce à nous d'y entrer ? Que ceux qui en auraient la tentation lisent les journaux du centre et de la droite, et ils verront avec quelle déception mal déguisée sous de lourdes ironies les ennemis du progrès ont accueilli les premières nouvelles de désistement mutuel des candidats radicaux et socialistes.

— Quoi ! radicaux, vous allez voter pour ces socialistes que vous dénonciez comme des ennemis de la patrie ! Et vous, socialistes, vous allez voter pour ces radicaux que vous déclariez ennemis de la classe ouvrière ! Quelle immoralité ! Combien plus logiques vous seriez en nous laissant choisir parmi ces ennemis de la patrie et de la classe ouvrière, ceux qui nous paraîtront les plus propres à créer le gâchis politique qui est notre suprême espérance ! Kis kis ! radicaux ! Kis kis ! socialistes, battez-vous, déchirez-vous, étripez-vous. N'ayez crainte, nous sommes là pour ramasser les blessés et les conduire à la fourrière, comme en Brumaire et en Décembre.

Ces messieurs ne nous ont pas regardés, comme on dit à Montmartre. Certes, nous avons eu le grand tort de les entretenir dans cette idée folle qu'entre républicains il pouvait y avoir un abîme. Ce tort, je ne me suis pas fait faute de l'imputer ici aux radicaux comme aux socialistes trop enclins à tenir l'ennemi commun pour quantité négligeable et à rejeter l'échéance électorale dans les brumes de l'avenir. Mais de ce qu'on a eu tort hier, s'ensuit-il qu'on doive avoir tort aujourd'hui, demain et toujours ?

Nos congrès socialistes ont bien senti que la réaction cléricale était encore le grand danger, puisque, tout en combattant le radicalisme au pouvoir, ils ont laissé ouverte la porte par laquelle passent aujourd'hui les désistements et les retraits de nos candidats partout où leur maintien ferait battre le radical par un réactionnaire ou un modéré. Millerand lui-même, si âprement combattu au premier tour, n'aura heureusement pas de concurrent socialiste au second. Et pour qui connaît l'âpreté de nos luttes intérieures, c'est là un grand résultat. Je pourrais aller demain défendre sa candidature, s'il en était besoin, sans m'exposer au « contrôle », comme il m'arriva il y a quatre ans lorsque j'adjurai les électeurs de la Sorbonne de voter pour Viviani contre le clérical Auffray.

Nous sommes loin de la motion de Châlons, qui réservait un traitement de défaveur aux socialistes indépendants. Quel socialiste, en effet, si fervent partisan de l'unité soit-il et quelque légitime ressentiment qu'il ait contre ceux qui l'ont rompue, quel socialiste oserait prendre sur lui, par exemple, de rendre aux réactionnaires du Gard la moitié de ce département plutôt que de renvoyer à la Chambre les trois socialistes qui sont sortis de l'unité ?

Gardons toutes nos forces, et réglons en famille nos affaires de famille.

Eugène FOURNIÈRE.

Hier & Aujourd'hui
CHEZ LE VOISIN

Nos mœurs électorales ne sont pas rares. Nous nous en plaignons. Intimidation, corruption, pression administrative, tout cela existe encore chez nous un si grand rôle.

En Hongrie, la période électorale est ouverte ; les candidats parcourent le pays, la lutte est ardente. Cependant ce n'est pas sur un programme, à coups d'arguments, que se battent les candidats. Même l'énorme pression de tous les agents du pouvoir y reste au second plan. Les batailles électorales ont donné naissance là-bas, à une industrie spéciale et prospère, celle des racoleurs de voix. Elle nous est largement non-connue. Ces entrepreneurs de captation de suffrages, opèrent à gauche comme à droite, ils arborent un drapeau avec le portrait du député pour lequel ils travaillent. Les paysans hongrois considèrent une élection comme un événement heureux qui vaut une moisson.

Les électeurs achetés arborent à leur chapeau des rubans qui portent le nom de celui de leur choix, leurs fils font comme cavaliers, femmes et leurs filles rayonnent des médaillons avec le portrait de l'heureux candidat. Lugent, l'entrepreneur chargé de toutes les opérations préliminaires du scrutin, offre généralement à ses clients, des bourses, des fumigazares, portant le nom du patron, du législateur de demain. Je laisse à penser si l'argent intervient et joue un rôle prépondérant.

Cuera-t-on telle circonscription chez nous où, avec plus de discrétion, les choses se passent de même façon ? Sans doute, dans cette une pratique que nous ne connaissons pas encore : un candidat multipliant ses promesses n'avait pas à convaincre ses électeurs, il fut héroïque et les mena chez un notaire pour faire acter sur papier timbré les engagements qu'il prenait.

« Etoile Polaire » cite le cas d'un curé, candidat contre-haut, tribunal ingénieux. Il se réclamait du parti de l'indépendance ; ses ouailles demandaient qu'il y fut enfin, et, en voulaient la preuve. Notre curé engagea à son service quelques acteurs, il les chargea de parcourir tous les villages de sa circonscription sous les traits empruntés des partis ardents et populaires, Kossuth, Apponyi, Urgon. Ils firent si bien leur besogne, que les braves campagnards demeurèrent persuadés que ces grands chefs s'étaient dérangés pour assurer le succès de leur pasteur. Ce curé fut élu.

Il est bon de noter qu'il existe une loi qui réprime sévèrement en Hongrie toutes les formes de corruption électorale.

G. DESMONS.

CHRONIQUE

La Bague

Son automobile arrêtée devant la gare Saint-Lazare, Jacqueline, avant de congédier le chauffeur, une seconde hésita. Il était temps encore de revenir en arrière, de reprendre la vie commune, d'accepter l'écœurant partage... Non, non, elle ne le voulait pas ! Et brusquement décidée, elle s'engouffra vers le guichet.

Depuis longtemps, la jeune femme avait le sentiment que son mari ne l'aimait plus, mais ce n'était en elle qu'un doute que la moindre attention courtoise de l'époux suffisait à chasser. Ce jour-là, une de ces mondaines comme on en voit tant, jalouses du bonheur et de la tranquillité de celles qu'elles nomment leurs amies, était venue lui enlever ses dernières illusions. Méchamment, par le menu, elle lui avait conté les détails de l'aventure, et, la visiteuse mise à la porte, Jacqueline enfermée dans sa chambre à double tour, silencieusement, avait beaucoup pleuré.

Bien qu'en résumé elle fût la victime et qu'elle n'eût à craindre aucun blâme, l'abandon de son mari l'atteignait comme une tare dont elle rougissait et devant laquelle, humiliée, la malheureuse courbait le front.

Sous cette impression, elle avait décidé de fuir, de cacher à tous sa détresse et de se réfugier chez sa bonne tante Dutrieux, où elle pourrait pleurer sans honte. Et, une malle faite à la hâte, elle s'était sauvée sans revoir l'inconstant. A quoi bon écouter ses mensonges ? Le fil d'amour qui les unissait était rompu à jamais. Et quand bien même l'amour reviendrait, et quand bien même elle voudrait oublier, ils ne pourraient ni l'un ni l'autre refaire le lien. Le nœud fait pour rassembler leurs tendresses, aussi habilement exécuté soit-il, se sentirait toujours et serait entre eux comme un perpétuel reproche.

Des mots secs et tranchants, qu'elle murmurait inconsciemment, traversaient sa pensée :

Rupture... Séparation... divorce...

Le train partait lentement. Elle en arrêtait les mouvements, elle en jouissait. Et quand il commença de prendre de la vitesse, elle se leva, prête à sauter. Mais elle demeura immobile, [illegible] Elle se rejeta en arrière, [illegible] Mais elle demeura [illegible] le train, avant laissé derrière lui les banlieues moins de la grande ville, elle se vit environnée de la campagne verdoyante.

Alors seulement, elle pensa plus à l'aise. Il lui semblait qu'elle venait de sortir d'un [illegible] et de échapper à un grand danger. Les arbres rapetissés, laissant tomber leurs [illegible] dont elle s'était [illegible] le visage, Jacqueline examina ses compagnons de voyage.

Il n'y avait avec elle, dans le compartiment, qu'un jeune couple, réfugié à l'autre extrémité de la banquette, tout inondé de sa présence.

A les bien examiner, la délaissée se convainquit que ses compagnons de route devaient être deux jeunes mariés partant pour leur voyage de noce. Elle le devinait à de toutes petites nuances, aux rougeurs subites de la très jeune femme lorsque elle croyait que leur voisine avait surpris un fragment de conversation, à l'empressement encore très respectueux du nouvel époux, — avec une maîtresse il aurait été aussi galant mais moins correct.

Intéressée par ces jeunes amours, oublieuse de ses chagrins, par-dessus le livre qu'elle feignait de lire attentivement, Jacqueline observait le gentil ménage. Le mari s'était emparé des mains de sa femme, de jolies mains blanches, aux doigts fuselés, d'allures très distinguées, et les couvrait de petits baisers rapides. Et la jeune mariée, à la fois ravie de sentir la chère bouche l'effleurer et inquiète d'être vue, formulait, en souriant, des reproches :

— Voulez-vous vous taire ?... Si l'on vous voyait !... Je vous en prie... Tu es ridicule !

Il redressa la tête, disant :

— Si tu avais dit « tu » plus tôt, j'aurais obéi.

— Oh ! le vilain taquin !

Il garda dans les siennes ses petites mains qu'il admira :

— Ta bague de fiançailles ?

— Mais oui.

— Tu la portes encore ?

— Encore ?... Je pense bien, monsieur, ne la quitter jamais.

— Comme j'étais embarrassé lorsque je dus la choisir. Le bijoutier m'en avait présenté une douzaine et mes yeux allaient du saphir à la perle fine, en passant par le diamant, le rubis et l'émeraude. Je les regardais toutes sans savoir à laquelle m'arrêter.

— Pourquoi avez-vous choisi la perle ?

— Parce que ce globe nacré, entouré de diamants, blancs aussi, me parut plus discret, plus chastement joli, plus en rapport avec l'âme de celle à qui je destinais la bague — une perle aussi.

Elle ne répondit rien, se contentant de presser nerveusement les deux fortes paumes de son mari.

Jacqueline ne les regardait plus. Ce madrigal d'amoureux joué devant elle à une heure où elle était si meurtrie, si désillusionnée par l'inconstance du cœur, lui faisait mal à entendre. Elle courba la tête et ses yeux vinrent justo se fixer — ô ironie du hasard ! — sur sa bague de fiançailles, une fort belle opale qui encerclait encore son doigt.

L'époux la lui avait offerte deux mois après son mariage, tout inquiet qu'elle ne lui plût pas, et, à l'oreille, très bas, il avait dit :

— Ah ! Jacqueline, ma bien-aimée, ce bijou qui lui, n'a rien d'officiel, que je vous donne et que vous acceptez par la seule influence d'encore amour, portez-le toujours. Si de mauvaises pensées vous venaient, il vous crierait ma tendresse, vous rappellerait que vous avez donné votre cœur à celui qui vous a offert ce gage et aussitôt la mauvaise impression s'effacerait.

Jacqueline regardait l'opale, cette opale aux reflets changeants, et elle ne la ramenait point à elle comme jadis. Elle lui apparaît, au contraire, la trahison, le mensonge et l'oubli.

— Ah ! le méchant, le méchant !...

Il lui sembla brûlant et que le contact de cette bague l'offensait, la brûlait la chair et elle voulut l'arracher pour la briser rageusement et la jeter par la portière, afin de ne plus la voir.

Avec difficulté elle l'enleva ; son doigt semblait s'être gonflé pour la retenir malgré sa volonté.

Mais au moment de la lancer dans le vide, le courage lui manqua.

La bague cassée ou jetée, elle n'en aurait pas moins vécu le passé très joli de femme adorée, elle n'en vivrait pas moins le présent très pénible de femme délaissée.

Les empreintes d'amour ne s'effacent pas. L'anneau d'or, anéanti, le cercle du souvenir, si juste, si étroitement ancré qu'il ne peut s'enlever, demeurerait en elle.

C'était son cœur, très jeune, qui, malgré tout, se rappellerait que, le premier, son mari l'éveilla à l'amour ; c'était son âme innocente qui ne pourrait oublier le trouble des premières caresses. Ces dix années écoulées côte à côte, dans une association presque complète d'existence, il lui était impossible de les raver de son livre de vie.

Alors à quoi bon détruire le gage symbolique ? S'il disait : « C'est fini ! » il évoquait aussi le doux souvenir du passé. Il préférait l'indulgence et le pardon.

Et avec un long soupir plein de sanglots, lentement, très lentement, Jacqueline repassa la bague à son doigt.

Daniel RICHE.

LES APPAREILS A JETONS

L'administration des contributions indirectes a été chargée de percevoir une taxe annuelle sur tous les distributeurs de jetons « non rejouables », de marchandises, de tickets, sur tous les appareils, en un mot, dont le fonctionnement repose sur l'adresse ou sur le hasard et qui sont destinés à procurer une consommation moyennant enjeu, lorsque l'usage n'en est pas interdit par des arrêtés préfectoraux ou municipaux, et, généralement, tous appareils mis à la disposition du public et fonctionnant au moyen de l'introduction de pièces de monnaie.

En conséquence, le service des contributions indirectes va dresser, dans le plus bref délai possible, un état des distributeurs en service, susceptibles de tomber sous l'application de la nouvelle taxe, et installés, principalement, dans les débits.

Le paiement de la taxe serait constaté par la délivrance d'une plaque qui devrait être apposée sur les appareils.

A ce sujet, l'*Officiel* publie l'arrêté suivant :

« La plaque de métal que doit porter tout appareil distributeur automatique ou appareil analogue, visé par l'article 39 de la loi du 8 avril 1910 (loi de finances), sera, pour l'année 1910, conforme à un modèle qui a été annexé au présent arrêté.

« Les plaques seront frappées par l'administration des monnaies et médailles d'un poinçon spécial.

« La plaque sera fixée par le propriétaire, l'exploitant ou le dépositaire de l'appareil sur le devant de celui-ci, en un endroit apparent, soit au moyen de vis, soit par tout autre procédé, de manière à se présenter de face et à être entièrement visible ».

Les Funérailles de Fiévet

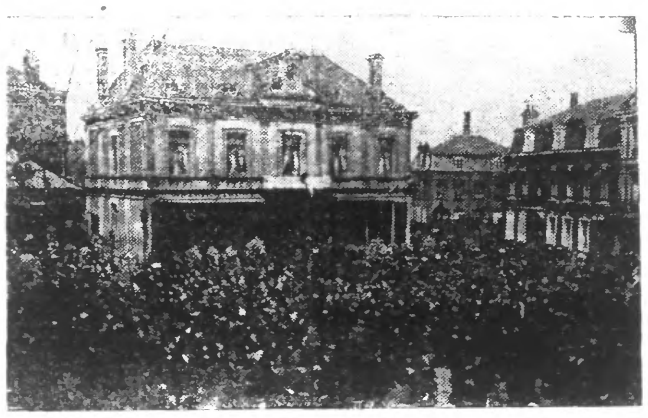

Avant la levée du corps

Ainsi que nous l'avons relaté dans notre dernier numéro, les démocrates du Nord firent, mardi, à notre regretté ami Fievet, de grandioses funérailles. — Notre cliché représente la foule attendant la levée du corps sur la place de la Mairie de Caudry.

La grève générale de DUNKERQUE

Les manifestants arrêtés devant le tribunal correctionnel. - Condamnations rigoureuses. - M. le Préfet, le képi, la pancarte et les femmes. - Les incidents de la matinée et de l'après-midi. - Une manifestation féminine devant les usines Weill. - Dans la soirée on acclame la grève générale et le 33e à la Bourse du Travail. - Graves collisions à la sortie. La troupe charge les grévistes. - Treize arrestations.

(De notre envoyé spécial)

Dunkerque, 4 mai.

4 mai. — Dès-lors, il ne faut pas se faire d'illusions. On annonce dans les milieux officiels, les chiffres de reprise du travail dans diverses usines où, par solidarité, les ouvriers avaient quitté la besogne, semblait donner raison à cette foi en une détente.

Cependant, à se mêler aux ouvriers, on sent une sourde rumeur, une sorte de résistance prête à éclater et que le formidable déploiement de troupes aux alentours de la Bourse du travail cause, comme à plaisir.

L'aspect de la ville n'a guère changé depuis hier.

On rencontre des soldats à chaque coin de rue, des hangars sont pleins de cavalerie, les alentours de la gare, de la sous-préfecture, du palais de justice sont archi-remplis de troupe.

La circulation est extrêmement difficile entre le centre de la ville et la station du chemin de fer.

Dans les principales rues les magasins ont pour la plupart rouvert leurs devantures, mais ils n'ont pas, comme d'habitude, disposé d'étalages sur le trottoir. Quelques grands magasins tiennent leurs volets à demi-baissés, prêts à les clore au premier signal.

Les tramways qui ont circulé ce matin sur certains réseaux ne pénètrent que jusqu'à la place Jean-Bart et de la République. Dans la banlieue, ils sont escortés de cavaliers.

A Malo-les-Bains, le Casino a été transformé en une immense caserne. La place du Kursaal, où divers bâtiments sont en construction, a reçu des troupes qui ont formé les faisceaux le long des trottoirs.

Des sentinelles veillent, la baïonnette au canon, devant des villas.

A midi, on attend à Dunkerque le résultat des pourparlers singuliers échangés entre M. le préfet et les grévistes pour autoriser une réunion de femmes !

L'obstination de M. Vincent à ne pas permettre cette réunion, si ce n'est sous certaines conditions, cause quelque énervement parmi les ouvriers...

A la rentrée des usines, cet après-midi, on pourrait craindre quelques incidents. Des mesures d'ordre spéciales viennent d'être indiquées.

A la sous-préfecture, c'est un défilé de commerçants, d'entrepreneurs du port, qui viennent demander des laisser-passer ou des protections spéciales pour parcourir le port et la ville.

Dans le port, le désert s'est fait. Les steamers ont perdu toute vie, le long des quais où passent, seules, de monotones patrouilles. Plus de heurts de fer, plus de cris, plus de fumées, rien sur le miroir éclatant de l'eau que les reflets des monstres noirs et rouges du négoce, assoupis comme dans le domaine de la Belle au Port-Dormant.

Quatre navires, en apprenant les incidents du port de Dunkerque, ont rebroussé chemin avant que d'y arriver.

Ils se seraient dirigés sur Anvers.

Reprises partielles du travail

Voici les chiffres de reprises partielles du travail qu'on me communiquait à 11 heures à la sous-préfecture :

Tissage Dutboit, à Coudekerque, personnel presque complet.

Weil (usine de Dunkerque), moitié du personnel.

Weil (usine de Coudekerque), 300 sur 500.

Weil (usine de Petite-Synthe), les deux tiers.

On espère que le personnel au complet reprendra cet après-midi.

Raffinerie Pétrole de Petite-Synthe, 3 ou 4 ouvriers. Les autres se sont présentés, mais n'ont pas osé reprendre le travail.

Hans Dekeirel, 140 sur 200.

Bonvarlet (Coudekerque), complet.

Chantiers de France, 313 sur 1,200.

Vaman-Wemberghe (Saint-Pol), le tiers des ouvriers s'est présenté ; ils ont été licenciés aussitôt.

Lesieur, les ouvriers, après vote, se sont prononcés pour le chômage.

Dubuisson, pour les deux ateliers, il ne manque que quelques ouvriers.

Dewulf (docks de Petite-Synthe), travail partiel.

Rizerie, rue de Lille, complet.

Gaz, rue de Lille, complet.

Marchand, chômage.

Condamnations sévères pour six grévistes

Le gros événement de la matinée fut la comparution devant le tribunal correctionnel des six grévistes arrêtés hier.

Dès le matin, une foule considérable avait essayé de pénétrer dans la salle du tribunal et, faute de pouvoir y entrer, s'était massée aux alentours du Palais.

Une brigade de gendarmes protégeait l'accès principal du palais de justice. Des barrages de dragons étaient établis à droite et à gauche de la grille du tribunal pour ne laisser filtrer les passants que par petites masses.

Derrière le palais des cordons de fantassins, l'arme au pied, avaient fait le vide à l'entour où vient s'arrêter d'habitude la voiture cellulaire.

Celle-ci s'amena au grand trot de ses deux chevaux, vers huit heures et demie du matin.

Quelques cris furent poussés dans la foule mais le cortège imposant de gendarmes cavalaient autour de la voiture était bien pour décourager toute tentative de manifestation.

L'audience commença et se déroula dans le plus grand ordre. Maints gendarmes et agents de police avaient été requis.

M. Boué, juge, faisait fonctions de président. M. Le Huérou Kervsel, procureur de la République, était au siège du ministère public.

Tour à tour furent interrogés les six grévistes arrêtés hier et M. le procureur de la République requit contre cinq d'entre eux des peines sévères.

Il prononça un vif éloge de la gendarmerie, montrant avec quel sang-froid et quelle dignité ces agents de l'ordre avaient supporté les injures et les coups.

Charles Turtelboom, âgé de 32 ans, fut le premier inculpé qui parut à la barre.

Déjà quinze fois condamné pour divers délits, il semble plus un gaillard habitué à attendre du travail qu'à en effectuer. Sa qualité de gréviste apparaît incertaine.

Il aurait dit : « Assassin ! » à un gendarme et en aurait frappé un autre.

Le tribunal le condamne à quatre mois de prison.

Marceau Debrauwer, 19 ans, est un de ces jeunes gens qui se mêlèrent aux manifestations bruyantes de lundi et mardi. Il veut, nous l'avons dit, beaucoup de ces galopins ne pouvant se recommander d'aucune profession déterminée et n'ayant rien à voir avec les véritables ouvriers en grève.

Debrauwer aurait dit à un gendarme : « Les Allemands ne sont pas à Dunkerque ; on n'a pas besoin de tant de soldats que ça. » Des violences sont à sa charge. Six jours de prison.

Félix Leys, 32 ans, a bénéficié de l'indulgence du procureur, qui demande aux juges de ne prononcer contre lui qu'une peine légère.

Son cas est très intéressant. Il est père de six enfants. Sa malheureuse femme est venue implorer la clémence des juges.

Il est condamné à 8 jours de prison avec sursis.

Charles Depauw, 45 ans, s'attira de rigoureuses conclusions du ministère public.

Il aurait jeté son couteau ouvert dans les directions des cuirassiers.

Le tribunal prononça contre lui une peine sévère : 40 jours de prison.

Albert Deman, 29 ans, inculpé de violences sur des gendarmes et de rebellion, fut condamné à 3 mois de prison.

Marceau Deswartes, 17 ans, se voit, malgré son jeune âge, infliger 8 jours de prison pour injures et coups.

Le verdict sévère du tribunal correctionnel se répandit bientôt en ville, et jusque dans les milieux de la Bourse du travail, où on apprécia fort durement les sentences prononcées par les juges.

M. le Doyen et les dragons

Vers l'heure de la sortie du tribunal correctionnel on avait partout ordonné de rendre plus rigoureuses les consignes et de veiller tout particulièrement à ce qu'aucun groupe compact ne put arriver à la Bourse du travail ni en partir.

Il est dix heures et demie.

Rue Thiers arrive, devant un épais barrage de dragons, un de ces « groupes compacts » dont le passage est interdit par la consigne.

C'est M. le doyen Scalbert, curé de Saint-Jean-Baptiste, qui, entouré de vicaires en chasubles, de clercs en aubes blanches, flanqué de porte-bannières, d'enfants de chœur et d'un suisse en grand uniforme, s'en va vers les environs de la gare pour procéder à un enterrement.

« Halte-là ! » crie un dragon.

Un gendarme à pied court au-devant du petit cortège et lui indique qu'il n'a qu'à faire comme tout le monde, prendre un chemin détourné pour arriver à son but.